



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Legs-et-donations>

Réseau Sortir du nucléaire > Nous  
connaître > Nous soutenir > **Legs et donations**

**4 septembre 2014**

# Legs et donations

## La sortie du nucléaire a besoin de vous !

En France, pays le plus nucléarisé au monde, obtenir une décision de sortie du nucléaire, nécessite une mobilisation intense et dans la durée. Au quotidien, le Réseau "Sortir du nucléaire" agit pour diffuser l'information sur le nucléaire et les alternatives, mobiliser les citoyens, soutenir les actions locales, faire pression sur les décideurs, attaquer les pollueurs en justice...

Sans subvention publique, seul le soutien de nos donateurs permet de réaliser ces actions, menées par de nombreux bénévoles et une équipe de permanents motivés. Dans les années à venir, nous voulons élargir la diffusion de notre message. Dans un contexte économique incertain, votre soutien est précieux pour garantir la poursuite de nos actions.

### Faire un legs à notre association :

- Le legs universel : Vous décidez de nous léguer la totalité de vos biens.
- Le legs à titre universel : Vous décidez de nous léguer une partie non déterminée de votre bien, la moitié, un quart ...
- Le legs à titre particulier : Vous décidez de nous léguer un bien en particulier.

### Faire une donation :

La donation vous permet de donner à notre association, directement auprès de votre notaire, et en présence d'un membre de notre association, un bien défini.

### L'assurance-vie :

Vous pouvez également décider de nous déclarer bénéficiaires de votre contrat d'assurance-vie.

Pour ces types de soutien, vous pouvez nous contacter :

- par téléphone, demandez Annie, au 04 78 28 29 22
- par mail sur notre adresse dédiée : [fonds-dotation.sortirdunucleaire.fr](mailto:fonds-dotation.sortirdunucleaire.fr)
- venir nous rencontrer à notre siège social

Réseau "Sortir du nucléaire" - 9 rue dumenge - 69004 Lyon

Pour plus d'informations, nous vous invitons à télécharger [notre brochure](#).



Pour toutes ces démarches, nous vous invitons à vous rapprocher de votre notaire, qui saura simplement vous expliquer ces différentes possibilités pour soutenir la sortie du nucléaire.